

17 MAI 2018

DÉCISION n° 2018-119 du
portant désignation d'un expert externe ponctuel
à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le Directeur scientifique et de la stratégie européenne ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : sont désignés experts externes ponctuels auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2018

- Mme BLOCH Juliette
- Mme FILLOL Clémence
- M. JANSSENS Walter
- M. TULKENS Paul

Article 2 : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 17 MAI 2018

Nicolas THEVENET
Directeur-adjoint
Direction des Situations d'urgences, des affaires
Scientifiques et de la Stratégie Européenne
(DSSE)